

Conseil d'établissement

ÉCOLE CAMILLE-LAURIN ET ANNEXE

Date : Le mercredi, 23 février 2022
Heure : 17 h 45
Lieu : Rencontre TEAMS

Procès-verbal

1. Ouverture de l'assemblée (B. Grenier)

M. Benoit Grenier débute l'assemblée en annonçant son départ, tel qu'écrit dans le courriel envoyé aux parents.

Prise des présences, présentations et vérification du quorum

Les personnes présentes sont :

- Benoît Grenier (directeur)
- Lilian Villarreal (orthophoniste)
- Vanessa Gallant (enseignante d'éducation physique)
- Christian Côté (enseignant MG)
- Lynda Vadnais (enseignante PI)
- Nathalie Desrochers (technicienne responsable du service de garde)
- Sylvie Hruba (présidence)
- Patrick Doane (vice-présidence)
- Marie-Andrée Tougas-Tellier (parent)
- Hervé Sanghapi (parent)
- Nargish Yeasmin (intervenante communautaire scolaire)

Les personnes absentes

- Ibrahima Bae (parent)
- Ahmed El Alouchi (parent)

- Éline Rouleau-Girard est présente (directrice adjointe, secrétaire d'assemblée)

2. Adoption de l'ordre du jour (Mme Hruba)

- L'ordre du jour est adopté avec quelques modifications.

3. Adoption du procès-verbal de la séance du 5 janvier 2022 (Mme Hruba)

Adopté

4. Suivi du procès-verbal de la séance du 5 janvier 2022 (Mme Hrubá)

M. Grenier parle de la décision du CA. Il mentionne que le CA est allé de l'avant avec la proposition du CÉ de Camille-Laurin.

Il reste encore les démarches avec la ville de Montréal à poursuivre. Les démarches vont bon train.

Les lettres ont été envoyées aux parents pour les informer du déménagement.

Mme Hrubá a été en contact avec le CÉ de Barclay et elle a eu une rencontre avec la mairesse de l'arrondissement concernant notre demande. La mairesse mentionne qu'elle n'a pas de nouvelle à ce sujet. Mme Hrubá fera un suivi concernant le financement des travaux. La mairesse est en attente des nouvelles du CSSDM.

Mme Hrubá demande à ce que Mme Rouleau-Girard puisse faire un suivi suite au départ de M. Grenier.

M. Grenier affirme que le CSSDM devrait se charger des dépenses pour le parc, pour assurer la sécurité des élèves dans le parc de l'Estre. M. Grenier n'est pas inquiet.

M. Grenier mentionne qu'il faudra faire un suivi serré.

Mme Hrubá a appris qu'il y aura des fonds pour les travaux dans le parc de l'Estre.

M. Grenier confirme que M. Côté l'avait mentionné. Il avait parlé de travaux majeurs dans le parc dans les deux prochaines années. Il faudrait donc reporter les travaux.

Mme Hrubá est inquiète du délai. Elle dit être ouverte pour faire un suivi.

5. Dossiers pour une adoption

5.1 Reddition de compte mesures dédiées et protégées

M. Grenier explique que les mesures dédiées et protégées sont entre autres les mesures protégées au fond 6. Ces mesures doivent être partagées au CÉ pour démontrer au ministère que les sommes ont bel et bien été dépensées par notre école.

Ces mesures, reçues du ministère, sont réparties à travers les établissements du CSSDM.

M. Grenier présente les chiffres de l'école Camille-Laurin.

M. Grenier dit que en ce qui concerne le tutorat (Mesure 15021) il a informé Mme Nargish pour relancer la collaboration avec l'organisme CHAIS.

Nous ne recevons pas la mesure de l'aide alimentaire puisque nous avons déjà une mesure allouée aux collations distribuée dans un autre fond.

Avec la mesure À l'école on bouge, on a acheté de l'équipement de la cour.

M. Grenier explique la mesure 30017 est utilisée par le service de garde pour des formations ou des rencontres.

M. Grenier partage la résolution #2021-2022-01 et en fait la lecture.

La résolution sera envoyée à Mme Hrubá et à M. Doane pour signature.

5.2 Sortie service de garde

M. Grenier explique que le service de garde fera une sortie au Biodôme le 25 mars et au planétarium. M. Grenier explique que les frais d'autobus coutent cher. M. Grenier explique que nous avons un fonds de réserve pour ce type d'activité. M. Grenier aimerait qu'on puisse transférer l'argent du fond 4 (664\$) vers les fonds du service de garde.

M. Doane appuie la proposition.

Proposé par Mme Vadnais et secondé par Mme Gallant.

6. Dossiers pour approbation

6.1 Sorties école

Sortie le 8 avril : groupes 4 ans Mère iront à la cabane à sucre à Ste-Anne-des-Plaines, en autobus scolaire, avec des parents bénévoles. Un menu Halal est proposé au besoin. Il y a des animaux.

Sortie le 27 mai : groupes 4 ans Annexe iront en bateau mouche sur le fleuve avec des parents bénévoles.

Propositions approuvées.

6.2 Sorties Service de garde

Mme Desrochers parle d'une possible modification pour le 24 mars. Mme Desrochers réfléchit à une autre possibilité pour ne pas faire deux activités payantes. Mme Desrochers parle de la disparition des deux journées pédagogiques, celles du 3 juin et du 22 juin.

6.3 Budget

M. Grenier présente le budget (voir Annexe).

Budget approuvé.

6.4 Calendrier scolaire

M. Grenier informe que nous avons eu deux tempêtes depuis le début de l'année, donc deux journées pédagogiques sont transformées en journée de classe : 3 juin et 22 juin.

7. Période réservée au public

Mme Rouleau-Girard n'a rien à ajouter. Personne d'autre n'est présent.

8. Tour de table des diverses instances représentées

8.1 Enseignants

Mme Gallant parle de l'annulation du carnaval d'hiver à cause de la cour glissante. Il aura lieu sous une autre forme après le relâche avec le point de service et avec les classes régulières. Le carnaval d'hiver aura lieu, si la météo le permet, à la Mère comme prévu.

M. Côté parle de la remise des communications et des rencontres de parents. Il parle de la fête des 100 jours et souhaite une belle semaine relâche. Il souhaite que les enfants profitent de ce temps pour jouer dehors.

8.2 Service de garde

Mme Desrochers dit que les parents ont de la difficulté à recevoir les reçus pour les impôts. Elle en imprime plusieurs pour les remettre aux parents qui viennent les réclamer.

8.3 Personnel professionnel

Mme Villarreal parle de la rédaction et la révision des plans d'intervention. Les professionnelles participent à certaines rencontres de parents.

8.4 Intervenante communautaire scolaire

Mme Yeasmin participe à plusieurs rencontres de parents et poursuit son aide pour les inscriptions.


10. Levée de l'Assemblée

M. Doane souhaite remercier Benoit pour ses services. Il souligne que ça a été fort agréable de travailler avec lui lors des CÉ.

M. Grenier souligne que ça a été un plaisir pour lui de travailler à Camille-Laurin.

M. Grenier confirme la date de la prochaine assemblée, le 8 avril.

La séance est levée à 19h02.


Sylvie Hrubca


directeur